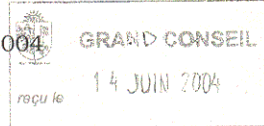




## FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION

Rue Amat 6 • Case postale 6 • 1211 Genève 21 • Tél.: 022 738 0488  
e-mail: **Nouveau mail** fgc.ch • www.fgc.ch • Fax: 022 738 5959  
**fgc@fgc.ch**

Genève, le 10 juin 2004



GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: <i>24.25 juin 04</i>
Président	Députés (100)
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/> Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	<input checked="" type="checkbox"/> Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission:	<b>FINANCES</b>
Objet:	<b>Budget</b>
Copie à:	

M. Pascal Pétroz  
Président du Grand Conseil  
Chancellerie de l'Etat de Genève  
C.P. 3964  
1211 Genève 3

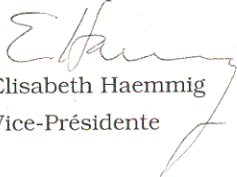
Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser en annexe l'intervention de la Fédération genevoise de coopération lors du rassemblement de ce jour devant le Grand Conseil genevois.

Nous souhaiterions que vous la transmettiez aux députés et vous remercions d'avance de votre aimable collaboration.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

FEDERATION GENEVOISE  
DE COOPERATION

  
Elisabeth Haemmig  
Vice-Présidente

Annexe ment.



## FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION

Rue Amat 6 • Case postale 6 • 1211 Genève 21 • Tél.: 022 738 04 88

e-mail: fgc.ch • www.fgc.ch • Fax: 022 738 59 59

Nouveau mail  
fgc@fgc.ch

### Réduction des crédits cantonaux destinés à la Coopération au développement

Je prends la parole en tant que membre du mouvement associatif, en particulier des 47 associations de solidarité Nord-Sud regroupées au sein de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC).

Nous venons exprimer notre vive inquiétude devant les menaces de réduction des crédits cantonaux consacrés à la coopération au développement, au soutien de projets mis en place par nos nombreux partenaires du Sud.

Réduire les montants affectés à la coopération, c'est réduire l'espoir des moins favorisés de la planète de voir améliorer leurs conditions de vie. Ils sont des centaines de millions à ne pas avoir accès à la terre, à l'éducation, aux services de santé, à l'eau potable...

Dans de nombreux pays du Sud, la priorité des gouvernements est le service de la dette, les besoins de la population locale passent après les intérêts des créanciers.

Nous, membres des ONG, nous pouvons témoigner des nombreuses initiatives prises partout dans le Sud. Des femmes, des hommes se "mettent debout" pour améliorer leur existence. Nous avons le devoir de les appuyer.

Depuis plus de 35 ans, les organisations membres de la Fédération Genevoise de Coopération ont lutté pour augmenter les crédits destinés à la coopération.

Nous avons mis en place un système d'appui à des projets, dans lequel la Confédération apporte un montant équivalent à celui qui a été fourni à la FGC par les collectivités publiques genevoises.

Si le canton de Genève réduit sa contribution, la Confédération réduira d'autant son apport. C'est une double pénalité pour nos associations et surtout pour nos partenaires du Sud.

./.

En septembre 2001, le Grand Conseil Genevois a adopté une loi dans laquelle il affirme son intention de porter progressivement le crédit destiné à la coopération à 0,7% de son budget de fonctionnement.

On a pu entendre, à cette occasion, que cette loi était une manifestation de l'"Esprit de Genève" qui veut que cette cité soit ouverte au Monde et œuvre pour la paix.

Messieurs les députés,

Que diriez-vous des chances de gagner d'une équipe suisse de football qui se présenterait à l'Euro 04 avec seulement 3 ou 4 joueurs ?

La lutte pour éliminer la faim dans le monde est un combat aux enjeux autrement plus sérieux qu'un championnat de foot, fut-il européen ou mondial ! Il faut s'y engager avec un maximum d'atouts.

0,7% du budget pour la coopération, c'est un minimum que nous n'avons pas encore atteint.

Messieurs les députés,

Au nom de nos partenaires du Sud.

Au nom des ONG genevoises de solidarité Nord-Sud.

Au nom de leurs milliers d'adhérents.

Nous vous demandons d'oser.

Oui, osez respecter l'engagement pris en septembre 2001 !

Osez monter une marche !

Osez augmenter les crédits pour la coopération !

C'est maintenant qu'il faut témoigner de l'Esprit de Genève.

Pour la Fédération genevoise  
de coopération :

Bernard Comoli  
(Ancien président)

Genève, le 10 juin 2004.